



**. MAG. DE LA CHAMBRE NATIONALE D’AGRICULTURE DU BENIN.**

**www.chambreagri.bj**



PREMIERE SESSION ORDINAIRE DU BUREAU DE LA CHAMBRE NATIONALE D’AGRICULTURE DU BENIN (CNA-BENIN) DE L’AN 2024.

Les 13 membres du bureau national de la CNA-BENIN se sont réunis pour la première séance de leur session ordinaire qui s’est déroulée du 07 au 08 Mars 2024 dans les nouveaux locaux de la CNA-Bénin.

Dans son allocution d’ouverture, le président de la Chambre nationale d’agriculture du Bénin M. DJETTA Imali Herman après avoir souhaité la bienvenue à ses paires il a formulé ses meilleurs vœux de nouvelle année à l’endroit de tous.

Il a ensuite abordé l’ordre du jour de cette session qui s’est articulé autour de trois points :

-la présentation du nouvel agent comptable de la CNA-BENIN

-l’examen et l’adoption des décisions prises par le personnel de la CNA à travers les notes de services

-l’examen et l’adoption des modalités d’organisation de l’AG extraordinaire de la CNA-BENIN.

En effet ces trois grands points ont été présentés en détail pendant les échanges. Le président de la CNA-BENIN n’a pas manqué d’inviter ses pairs à renouveler leurs engagements pour le bon fonctionnement de la CNA- BENIN.

Il faut rappeler que les membres du bureau ont suivi avec intérêt la présentation de l’ordre du jour par le Secrétaire Général de la Chambre Nationale d’Agriculture du BENIN M. CHABI-CHINA Lionnel.

**(CNA-BENIN) représentée par son Secrétaire Général M. CHABI-CHINA A. Lionnel, s’engage à contribuer au processus pour un vote au niveau national de ces lignes directrices et à les positionner favorablement sur les marchés mondiaux. Selon Grégoire O. AGAI, facilitateur régional AMEA, « *les normes ISO qui sont en train d’être votées sont des orientations générales des lignes directrices, des suggestions pour dire si effectivement nous voulons être professionnel. Ce sont des recommandations que nous devons intégrer dans nos différentes approches. Il était donc très important d’informer les acteurs privés et publics sur cette activité qui devrait permettre au Bénin d’apporter aussi son idée dans la même optique* ».**

**Déroulé dans une ambiance participative et à l’entière satisfaction de tous, cet atelier a permis aux participants de mieux comprendre les avantages de la normalisation et de découvrir les ressources disponibles pour les soutenir dans cette vision.**

**La CNA-BENIN a renouvelé son engagement à contribuer à toutes les initiatives visant à la sensibilisation sur les enjeux de la normalisation et au renforcement des organisations professionnelles d’agriculteurs.**

****

**ATELIER DE SENSIBILISATION DE LA NORME ISO 18716 SUR LES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES D’AGRICULTEURS : La Chambre Nationale d’Agriculture du Bénin présente**

la salle de conférence de Bénin ROYAL Hôtel de Cotonou a abrité l’atelier de sensibilisation de la norme **ISO 18716** sur les organisations professionnelles d’agriculteurs le jeudi 15 février 2024.Organisé par l’Agence Nationale de Normalisation, de Métrologie et du Contrôle Qualité (ANM), la Direction de la Législation Rurale, de l’appui aux Organisations et à la Promotion de l’Entreprenariat Agricole (DLROPEA) et l’Alliance de l’écosystème du marché de l’agro-industrie du Bénin (AMEA Bénin), il était principalement question à cet atelier d’informer et de sensibiliser les participants sur les lignes directrices de la norme ISO 18716 et sur les avantages de leur adoption pour les organisations professionnelles agricoles. En effet, pendant les échanges les grandes lignes directrices de la norme ont été présentées en détail de même que les avantages potentiels que la norme peut apporter aux organisations paysannes en termes de développement de compétences, d’amélioration de la qualité des produits et de facilitation de l’accès aux marchés internationaux. L’ANM en collaboration avec les acteurs privés et publics dont la Chambre Nationale d’Agriculture du**Bénin**